

DESCRIPTION DE L'AVANT-PROJET DE RECHERCHE

PROGRAMMES DE MAITRISE EN ÉDUCATION

L'avant-projet comprend une présentation écrite et une présentation orale.

A) Présentation écrite de l'avant-projet

Le texte de l'avant-projet doit être d'une longueur maximale de 20 pages (page titre, table des matières et bibliographie en exclues) et respecter les règles de présentation prévues pour le dépôt d'un mémoire ou d'un essai au département des sciences de l'éducation de l'UQTR (double interligne, marges de 4 cm en haut et à gauche, marges de 2,5 cm en bas et à droite, numéro de page dans le coin supérieur droit à 3 cm du haut, références selon l'APA-7e fr, etc.). Voici le lien un document présentant ces règles de présentation : https://oraprdnt.uqtr.quebec.ca/pls/public/docs/GSC4714/O0000283247_R_GLES_DE_PRESENTATION_D_UN_MEMOIRE_OU_D_UN_ESSAI.pdf

Le projet de recherche présenté au CPCSE devra comprendre les parties suivantes.

1. Introduction

Présenter brièvement son intérêt pour un objet de recherche.

2. Problématique

Identifier et situer clairement le problème de recherche qui fera l'objet d'une investigation systématique approfondie. Ce problème, qui peut émerger d'observations sur le terrain, se définit à partir de textes officiels et d'écrits scientifiques qui rendent compte de l'importance sociale et scientifique du projet. La pertinence du projet se construit par l'exploration de différents courants de pensée entourant l'objet de recherche. Il faut mettre en évidence la portée théorique et pratique de sa recherche.

Question ou objectif de recherche général

La question de recherche est une interrogation précise qui découle du problème identifié et qui délimite clairement les dimensions du problème qui font l'objet de l'étude. Elle peut se décliner en sous-questions. Certains projets, par exemple la recherche développement, peuvent nécessiter la formulation d'un objectif général plutôt que d'une question.

3. Cadre de recherche

À partir des écrits pertinents et importants en rapport avec le problème défini, dégager et élaborer un cadre de recherche établi à partir de théories ou de concepts permettant de comprendre et d'expliquer les composantes essentielles du problème. Il importe d'élaborer les liens entre les concepts et d'éviter une simple juxtaposition de définitions.

Objectifs ou hypothèses de recherche spécifiques

Il est fréquent qu'un cadre de recherche se termine sur l'énoncé de questions, d'objectifs ou d'hypothèses de recherche plus spécifiques. Ils se situent nécessairement en cohérence avec la problématique et les fondements conceptuels de la recherche.

4. Esquisse de la méthodologie

Présenter brièvement la démarche scientifique qui permettra d'atteindre les objectifs de recherche ou de vérifier les hypothèses. Vous pouvez préciser les éléments suivants.

Type de recherche

Les choix méthodologiques sont justifiés en tenant compte du type de recherche privilégié. Il convient de démontrer, d'une façon critique, que la démarche assurera la précision et la rigueur d'une recherche scientifique.

Sources de données

Mentionner, selon le cas, le processus de recrutement des personnes qui participeront, l'échantillonnage ou le processus de sélection des documents.

Collecte de données

Décrire le déroulement de la collecte de données et les procédures et les instruments utilisés pour recueillir les données.

Traitement et analyse

Décrire les procédures de traitement et d'analyse des données.

5. Références

Un certain nombre d'ouvrages ou de références sont mentionnés selon les règles en vigueur. Respecter les règles de la plus récente édition des normes de l'American psychological association (APA) pour la rédaction en français.

6. Échéancier de réalisation

Présenter un calendrier réaliste des opérations de la recherche.

L'étudiant-e doit déposer une version informatisée (Word et PDF) de son avant-projet par courriel à dir.deuxieme.cycle.education@uqtr.ca trois semaines avant la date prévue pour sa présentation. Vérifier la date limite au calendrier déposé sur le site de la maîtrise, sous l'onglet *Avant-projet*.

Au dépôt de l'avant-projet, l'étudiant-e devra aussi remettre le formulaire « Proposition d'un membre de jury d'évaluation » à la commis (dir.deuxieme.cycle.education@uqtr.ca). Le choix de la personne évaluatrice est laissé à la discrétion de l'étudiant-e et de son comité de direction. Toutefois, il ou elle ne doit pas faire partie de l'équipe de direction du projet de recherche ou du CPCSE. Celui-ci lira la version écrite de l'avant-projet et participera aux échanges lors de la présentation orale.

B) Présentation orale de l'avant-projet

Les avant-projets sont publics et se déroulent généralement selon une formule en comodalité, bien qu'il soit possible que l'expérience entière bascule en ligne en cas de problème d'attribution de locaux adaptés. La présentation de l'avant-projet se déroule généralement comme suit :

- 15 minutes de présentation de la part de l'étudiant-e, avec un support visuel (diaporama);
- 5-10 minutes d'intervention de la part de l'évaluateur·trice choisi par la direction de recherche, pouvant porter tant sur l'écrit que sur la présentation orale;
- 10-15 minutes d'intervention de la part des membres du comité de programme ou du public assistant à la présentation;

Une période de battement est prévue entre chaque présentation.

Quelques jours suivant la présentation, l'étudiant-e recevra la confirmation par courriel de la réalisation de son avant-projet par la direction de son programme.